

# L'ÉCOLE À L'ÉPREUVE DE LA 'THÉORIE DU GENRE' : LES EFFETS D'UNE POLÉMIQUE

Introduction

[Fanny Gallot](#), [Gaël Pasquier](#)

Association Féminin Masculin Recherches | « Cahiers du Genre »

2018/2 n° 65 | pages 5 à 16

ISSN 1298-6046

ISBN 9782343162300

DOI 10.3917/cdge.065.0005

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2018-2-page-5.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Association Féminin Masculin Recherches.

© Association Féminin Masculin Recherches. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## L'école à l'épreuve de la 'théorie du genre' : les effets d'une polémique

### Introduction

À peine ce numéro terminé, une nouvelle rumeur se répand. Que ce soit sur les réseaux sociaux et par la distribution de tracts à la sortie de certaines écoles, l'éducation à la sexualité devient la cible d'une polémique : dispensé dans le premier degré, cet enseignement favoriserait la légalisation de la pédophilie, impliquerait l'apprentissage de la masturbation et de 'l'amour anal' dès l'école maternelle. Cette rumeur fait suite à l'annonce en juillet 2018 par Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la préparation d'une circulaire destinée à imposer la mise en œuvre de la loi de 2001 qui stipule que chaque élève a droit à trois séances annuelles d'éducation à la sexualité. Une nouvelle fois, sans qu'il soit encore possible d'en apprécier l'ampleur, semble se mettre en place un relatif emballement médiatique, avec son lot inévitable de confusions, contre-vérités et malentendus. Une nouvelle fois, car il ne s'agit pas d'un phénomène isolé : la question du genre et des sexualités à l'école a suscité, et suscite donc encore, des polémiques récurrentes depuis 2010. La possible diffusion dans des classes de CM1 et de CM2 d'un court-métrage d'animation de Sébastien Watel, *Le baiser de la lune*, encore en cours de réalisation et destiné « à apporter une meilleure représentation des relations amoureuses entre personnes du même sexe »<sup>1</sup> avait déclenché

---

<sup>1</sup> <http://www.le-baiser-de-la-lune.fr/intentions/>. Page consultée le 28/11/2010.

une polémique politique et médiatique. Interrogé sur l'opportunité de diffuser un tel film qu'il n'avait de fait pas pu voir, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, visiblement mal préparé sur ce sujet, avait déclaré sous la pression d'associations catholiques :

*Je dis oui à la lutte contre l'homophobie, oui à la lutte contre les discriminations, oui à la sensibilisation de nos lycéens et de nos collégiens, [...] [mais] traiter ces sujets en primaire, ça me semble prématuré<sup>2</sup>.*

Quelques jours plus tard, il était obligé de se dédire en rappelant la liberté pédagogique des enseignant·e·s.

En 2011, les nouveaux manuels scolaires de sciences de la vie et de la terre des classes de premières L et ES avaient suscité l'indignation d'associations catholiques, relayées par des parlementaires de droite, se mobilisant alors contre l'introduction de ce qu'elles et ils avaient renommé la 'théorie du genre', 'théorie du genre sexuel' ou encore 'théorie du *gender*'. Bien que les programmes ne citent pas directement le terme 'genre', l'intitulé « Devenir homme ou femme » qu'ils contiennent avaient en effet conduit les principales maisons d'édition à mentionner ce concept. La plupart de ces manuels ne remettaient toutefois guère en question la « *naturalité de la dichotomie mâle-femelle* » (Trachman 2011).

C'est maintenant avec un recul de quatre années et le temps de la recherche scientifique que les participant·e·s de ce dossier « L'école à l'épreuve de la 'théorie du genre' » analysent la polémique qui s'est élevée autour des ABCD de l'égalité en 2013-2014. À cette époque, suite à l'accession de François Hollande à la présidence de la République et aux violentes polémiques qui ont investi l'espace politique et médiatique au moment du vote de la loi dite sur 'le mariage pour tous' (Cervulle 2013 ; Julliard, Cervulle 2013), l'école a de nouveau été prise à parti dans le débat public. C'est en effet à l'aune de cette loi qu'a été perçu le projet des ABCD de l'égalité, un projet porté par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Droits des femmes visant à expérimenter dans des classes d'école primaire de dix académies des séances destinées à lutter contre les stéréotypes de

<sup>2</sup> Déclaration de Luc Chatel sur RMC et BFM TV, le 03/02/2010 à 8 h 55.

sexe et favoriser l'égalité filles-garçons (IGEN 2014), ainsi que d'autres initiatives. Dès mai 2013, à l'occasion d'un colloque consacré à la lutte contre les LGBT-phobies à l'école primaire organisé par le SNUIPP, principal syndicat des enseignant·e·s du premier degré, le *Figaro* s'alarmait en première page : « Ces professeurs qui veulent imposer la théorie du genre à l'école ». Il poursuivait son offensive, toujours en une, en août 2013, en ciblant spécifiquement les initiatives gouvernementales dans le champ de l'éducation, sous le titre, « Rentrée scolaire : l'offensive des partisans de la théorie du genre ». Durant plusieurs mois, les initiatives de mouvements de la droite catholique et conservatrice (Carnac 2014a ; Paternotte *et al.* 2015) ont dicté l'agenda politique et médiatique et intimé à chacune et chacun de se positionner dans le débat. Quelques mois plus tard, opérant ce qui a pu être perçu comme un rapprochement « *paradoxal* » entre « *catholiques d'identité* » et « *musulmans d'identité* » (Carnac 2014b), l'enseignante Farida Belghoul lançait les Journées de retrait de l'école (JRE) durant lesquelles les parents étaient invités à retirer leurs enfants de l'école une journée par mois en vue de protester contre le programme ministériel des ABCD.

### **Les ABCD de l'égalité**

Le programme des ABCD de l'égalité devait selon le communiqué de presse du ministère de l'Éducation nationale du 1<sup>er</sup> octobre 2013 offrir « *aux enseignants des outils utiles pour aborder l'égalité entre les filles et les garçons par des séquences pédagogiques et des entrées au sein des programmes officiels existants : sciences, éducation physique et sportive, maîtrise de la langue, histoire, etc. Faire prendre conscience aux enfants des limites qu'ils se fixent eux-mêmes, des phénomènes d'autocensure trop courants, leur donner confiance en eux, leur apprendre à grandir dans le respect des autres, tels sont les objectifs poursuivis [...].* » Selon les académies, le recrutement des enseignants et enseignantes engagées dans ce programme a pu se faire sur la base du volontariat ou sur désignation par les personnels d'inspection (IGEN 2014). Elles et ils bénéficiaient d'un temps de formation relativement court (d'une demi-journée à deux demi-journées le plus souvent) et avaient accès à des conférences en ligne sur le site des ABCD, qui était accessible à toutes et tous. Celui-ci proposait également une grille d'observation des interactions en classe, des affichages de la classe et des supports d'enseignement, une bibliographie, cinq fiches pédagogiques en histoire des arts et

littérature, auxquelles ont été ajoutées cinq fiches consacrées à l'enseignement de l'EPS en cours d'année scolaire. Ces outils auraient dû être étoffés progressivement, ce qui n'a finalement pas été fait.

Les ABCD ont pu constituer une nouveauté dans la mesure où l'institution s'est posée, pour l'une des premières fois, la question de l'application de ses propres directives dans le domaine de l'égalité des sexes. Jusqu'à présent, celle-ci était essentiellement le fait d'initiatives individuelles. Les propositions réalisées ne visaient par ailleurs pas uniquement la gestion du cadre de la classe ou les processus d'orientation, mais aussi les savoirs disciplinaires, ce qui semblait indiquer une volonté d'inscrire ces enjeux au cœur de ce qui est bien souvent considéré par les enseignant·e·s comme le cœur de leur travail.

Il est probable que les ministères des Droits des femmes et de l'Éducation nationale, dans leur intention de visibiliser leur volontariat politique, n'ont pas tenu compte du fait qu'ils risquaient de placer des personnels enseignants à peine formés sur les questions de genre en éducation en situation de devoir faire face à des oppositions parfois fortes au niveau local mais aussi d'être exposés médiatiquement sur le plan national, puisqu'un certain nombre de reportages (écrits, radiophoniques ou télévisés) ont été réalisés dans les classes au cœur de la polémique avec l'aval de l'institution.

L'Inspection générale de l'Éducation nationale (2014) semble toutefois indiquer que les JRE ont eu davantage de succès dans les écoles non concernées par les ABCD, même si globalement ce succès semble relatif et difficile à estimer. Il faut enfin noter, d'après les informations recueillies par Simon Massei (2017), notamment dans l'académie de Lyon, que les écoles engagées dans les ABCD auraient été principalement situées dans des quartiers populaires, où vivent notamment des personnes identifiées comme étant 'issues de l'immigration', ce qui n'est pas sans donner des informations sur la manière dont ces populations sont perçues par et au sein de l'institution (Pasquier 2016).

Les mobilisations hostiles ne sont pas restées sans effets sur l'institution, comme en témoignent non seulement les différentes prises de position de l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon <sup>3</sup>, mais surtout la décision de renoncer aux ABCD

<sup>3</sup> Après avoir déclaré en mai 2013 à la télévision, « Je suis contre la théorie du genre, je suis pour l'égalité filles/garçons. Si l'idée c'est qu'il n'y a pas de différences physiologiques, biologiques entre les uns et les autres, je trouve ça absurde » ; le ministre s'est en effet repris, suite aux rectifications de la ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, en reconnaissant en septembre alors qu'on l'interrogeait sur cette 'théorie' :

de l'égalité en juin 2014 au terme d'une année scolaire de mobilisations. Elles conduisirent à l'annulation de formations et à la disparition du terme 'genre' de certaines publications institutionnelles ou de professionnel·le·s, membres de l'Éducation nationale<sup>4</sup>. Elles suscitèrent également le renforcement des ambiguïtés présentes dans les textes officiels de l'Éducation nationale entre des orientations visant à dénaturer la différence des sexes et d'autres qui promeuvent ou rendent possibles des lectures différentialistes (Buscatto *et al.* 2015 ; Pasquier 2018). Sans doute en partie par opportunisme politique, l'institution a fait le choix de ne pas apporter aux enseignant·e·s les outils théoriques et pédagogiques nécessaires dans ces moments de tension pour décrypter ces approches parfois contradictoires et en déterminer les implications éducatives.

Il n'en sera pas question dans ce numéro, mais il importe de le mentionner : cette polémique s'est inscrite dans un contexte international de mobilisation contre les usages du concept de genre, initiée par le Vatican et l'Église catholique dès les années 1990 (Fillod 2014 ; Paternotte *et al.* 2015 ; Gabargnoli, Prearo 2017 ; Perreau 2018). Ces derniers, et en particulier la Congrégation pour la doctrine de la foi et le Conseil pontifical pour la famille, ont élaboré à la suite de la conférence de l'ONU sur les droits des femmes qui s'est déroulée à Pékin en 1995 un « *dispositif*

---

« C'est encore un artefact intellectuel pour créer des polémiques. Parfois, on parle de choses qui n'existent pas. Ce dont il faut parler c'est de l'égalité des filles et des garçons. [...] Il n'y a pas de théorie du genre, il y a une volonté de faire que dans l'école, il y ait de l'égalité, l'égalité entre tous, quelles que soient nos origines, et l'égalité entre les filles et les garçons. »

<sup>4</sup> La chercheuse Sylvie Ayrat a, par exemple, témoigné de l'annulation de certaines de ses interventions dans des collèges (Ayrat 2014). La publication de l'ouvrage d'Hugues Demoulin, chargé de mission égalité filles-garçons dans l'académie de Rouen en septembre 2013 sous le titre *Déjouer le genre – Pratiques éducatives au collège* aux éditions Scéren-CNDP Canopé, a été annulée et repoussée en novembre 2014 sous un nouveau titre : *Égalité, mixité. État des lieux et moyens d'action au collège et au lycée*. Le rapport du Commissariat général à la stratégie et à l'action prospective consacré à la lutte contre les stéréotypes fille-garçon (Naves, Wisnia-Weill 2014) a également changé de titre suite à des pressions institutionnelles, comme l'a indiqué l'une des coordinatrices au journal *Médiapart*.

([https://www.mediapart.fr/journal/france/060214/circulaires-manuels-livres-les-ministeres-censurent-le-mot-genre?page\\_article=1](https://www.mediapart.fr/journal/france/060214/circulaires-manuels-livres-les-ministeres-censurent-le-mot-genre?page_article=1)).

*discursif*» visant à « *dé légitimer et stigmatiser les luttes et savoirs minoritaires* » (Gabargnoli, Prearo 2017, p. 8) et donc à s'opposer aux mouvements féministes et LGBTQI. C'est dans ce cadre qu'a été forgée l'expression 'théorie du genre' dont les polémiques et les usages récents ont montré qu'elle avait pu fonctionner comme un piège dont pouvaient parfois peiner à se dégager celles et ceux qui cherchaient à s'opposer à ces mouvements réactionnaires.

Les mobilisations contre les ABCD de l'égalité prennent ainsi place dans un processus de politisation croissante des questions de genre et de sexualité (Fassin 2006). Le champ de l'éducation y occupe désormais une place majeure (Chetcuti 2014a, 2014b). Ces affrontements médiatiques, scientifiques et pédagogiques, régulièrement réactivés, donnent en effet une visibilité importante aux enjeux liés au genre en éducation. Ils marquent fortement le discours sur l'école et de l'école dans l'espace public, alors même que les politiques éducatives en faveur de l'égalité des sexes, pourtant menées depuis les années 1980, et la lutte contre l'homophobie depuis la fin des années 1990 (Le Mat 2014 ; Pasquier 2014), n'avaient jusque-là suscité que peu d'intérêt et étaient bien souvent restées sans effets (IGEN 2013 ; Teychenné 2013). Comme le souligne Fabrice Dhume :

*Ces polémiques fonctionnent comme des opérations de police du langage et de la pensée. À travers le contrôle sur la circulation et l'usage de certains concepts (« islamophobie », « genre », « race », « racisme d'État »...), ces opérations reviennent à empêcher l'action sur les normes sociales – celles, du moins, qui assurent le privilège des groupes en position dominante. Par un détournement et une disqualification des manières de nommer l'ordre social inégalitaire et hiérarchisé, il s'agit de faire accroire dans l'opinion publique : que parler d'« islamophobie » empêcherait de critiquer la religion musulmane, que nommer « la race » (soit le nom d'un rapport de domination, comme « la classe sociale ») reviendrait à être raciste, que parler de « genre » serait une incitation déguisée à « changer de sexe », etc. (Dhume 2017).*

Étudier la manière dont l'école a été prise à parti, analyser les effets des polémiques portant sur les ABCD de l'égalité dans le champ scolaire en particulier, tel est l'objectif de ce numéro des *Cahiers du genre*. Pour ce faire, il varie les niveaux d'échelles — du niveau académique à l'étude de cas d'une école, en passant par les pratiques enseignantes de plusieurs écoles —, les territoires

et les approches : la sociologie et les sciences de l'éducation sont au cœur de ce dossier, mais les sciences de l'information et de la communication sont également mobilisées. Ainsi, dans un aller-retour permanent entre les discours sur l'école, les pratiques des acteurs et des actrices de l'Éducation nationale, ce numéro fait surgir trois points essentiels qui s'articulent entre eux. Tout d'abord, il permet de rendre compte du rôle essentiel joué par les vidéos postées sur Internet et les réseaux sociaux dans les mobilisations destinées à jeter le discrédit sur les ABCD de l'égalité. Ensuite, il montre comment les différents acteurs et actrices de l'Éducation nationale ont réagi aux polémiques et surtout comment les frilosités semblent avoir en certaines circonstances été bien plus importantes au sommet de l'institution qu'à la base, sans qu'il faille pour autant généraliser et surestimer l'implication des enseignant·e·s dans la promotion de l'égalité des sexes à l'école. Enfin, s'engouffrant dans la brèche de la polémique, c'est du décrochage entre certaines familles et l'école publique qu'il est finalement question.

### **Tweets et vidéos : des supports privilégiés contre la 'théorie-du-genre' ?**

L'opposition au 'mariage pour toutes et tous' s'est organisée autour de grandes manifestations en 2013. Si l'année scolaire 2013-2014 est encore marquée par des manifestations importantes comme celle du 2 février 2014 ainsi que par les JRE, la toile permet d'entretenir et de massifier les mobilisations qui continuent de rencontrer un fort écho médiatique. Virginie Julliard et Fatima Khemilat reviennent toutes deux sur la façon dont circulent sur Internet et certains réseaux sociaux les discours hérités de la 'Manif pour tous' et contre la 'théorie-du-genre'. La première étudie 11 383 tweets de 2014 à 2017 et s'interroge sur les ressorts sexistes et racistes de ces discours stigmatisant particulièrement Najat Vallaud-Belkacem et construisant une 'figure repoussoir' permettant d'exprimer la crainte de voir l'hégémonie blanche mise en péril à l'école. Fatima Khemilat revient quant à elle sur les vidéos publiées entre autres par le site d'extrême droite Égalité et réconciliation et leurs échos, soulignant en définitive le rôle qu'elles ont joué dans l'audience de Farida

Belghoul et l'initiation d'un bouche-à-oreille autour de certaines écoles.

### **Effets différenciés d'une polémique sur les acteurs et les actrices de l'Éducation nationale**

Nadia Chonville analyse la situation particulière de la Martinique, dont l'histoire a été marquée par l'esclavage pour montrer de quelle manière les contours de la polémique se trouvent reconfigurés localement. Effectuant une recherche-action au sein de la mission Égalité filles-garçons de l'académie, elle rend compte de l'autocensure du rectorat qui devance plus qu'il ne répond au mouvement local contre le 'mariage pour tous et toutes' qui peine alors à se mobiliser sur les questions scolaires. De son côté, Marie Pachoud se concentre sur les pratiques enseignantes du primaire public. Elle met en évidence une « *distance critique généralisée* » de la majorité des personnes enquêtées qui limite les effets de la polémique et qu'elle explique par les caractéristiques sociales des personnels enseignants. La chercheuse souligne néanmoins l'existence d'une peur des oppositions parentales qui a ponctuellement pu occasionner des reculs dans les pratiques d'égalité.

### **Une mise en cause de l'école publique à lire à l'aune de la perpétuation des inégalités scolaires**

Plusieurs des contributions à ce numéro évoquent enfin la défiance vis-à-vis de l'école publique qui s'exprime dans les discours condamnant les ABCD de l'égalité. Joëlle Magar-Braeuner rend compte de la « *mésentente entre les parents et l'école qui trouve en partie son origine dans la reconnaissance ou le discrédit accordé à chacune des parties dans sa mission d'éducation.* », (p. 77). Ces propos font écho à ceux documentés par Fatima Khemilat, dans la lignée des analyses de Simon Massei (2017), qui considèrent non seulement que l'école a failli dans son ambition d'intégration et de réussite de toutes et tous les élèves d'une part, et prennent d'autre part prétexte de cette analyse pour affirmer qu'elle ne devrait pas outrepasser ses missions en

empiétant sur ce qui est considéré comme relevant des prérogatives des familles.

L'ensemble de ces analyses permettent de mieux comprendre ce qui s'est joué et se joue encore dans et autour de l'école sur les enjeux d'égalité des sexes, tout comme d'égalité des sexualités, bien au-delà de sa légitimité à s'emparer de ces questions. Nous espérons notamment qu'elles pourront offrir aux pouvoirs publics et aux cadres de l'Éducation nationale des pistes de réflexion pour penser la mise en œuvre de ces objectifs, leur complexité, sans les limiter à de vaines déclarations de principes.

Fanny Gallot et Gaël Pasquier

Ce numéro comporte également cinq articles « hors-champ ».

Qui n'a lu au moins un livre de la comtesse de Ségur ? On apprendra grâce à l'article de Kaoutar Harchi que cette femme qui pouvait sembler si redoutable aux yeux d'un·e enfant — *Les malheurs de Sophie* font peur, de la morsure du cheval au cauchemar suivant le grignotage des fruits confits — était en réalité dépendante de son mari, de son éditeur puis de son fils, et largement sous-payée, dans un XIX<sup>e</sup> siècle où l'édition se développe en même temps que le chemin de fer (Hachette met en place avec le comte de Ségur les prémisses de la fameuse littérature de gare). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Miriam Ronca montre que le corps féminin était le lieu par excellence de l'expérimentation radiographique qui devient alors une 'technologie de genre'. L'avènement de l'instrument radiographique apparaît ainsi comme l'histoire d'une prise de possession du corps féminin par des médecins presque exclusivement de sexe masculin. Plus étonnante est la mode féminine, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où s'invente la radiographie, de se faire radiographier avec ses bijoux, cette production d'images spectrales nous rappelle que chaque nouvelle technologie est investie par nos fantasmes et que ceux-ci sont générés. C'est sans surprise hélas, qu'Amandine Lebugle montre, dans une enquête où l'injure est définie à partir de la perception de la personne injuriée, que pour les femmes, les insultes relèvent largement de la sexualité, et font jouer le stigmate de la prostituée, tandis que pour les hommes, c'est en questionnant leur virilité ou leurs capacités intellectuelles qu'ils sont insultés.

Les stéréotypes ont décidément la peau dure. À l'inverse, à partir d'une enquête réalisée par entretiens collectifs en Côte-d'Ivoire, Andrea Martinez, en collaboration avec Achille Kouhon et Aka Kouamé, nous invite à laisser de côté les visions stéréotypées des hommes et des femmes qui vivent dans les villages de ce pays et seraient 'attardés' en ce qui concerne la perception des rapports de genre, montrant au contraire une porosité et une perméabilité à l'égalité entre les femmes et les hommes, certes non dénuée de résistances et d'ambivalences... mais existe-t-il un espace géographique et social contemporain d'où serait exclue toute ambivalence ? Enfin, à travers l'histoire représentative de Pauline, jeune Camerounaise, Michela Villani, Laura Mellini et Francesca Poglià Miletì montrent, sur la base d'une enquête, qu'être femme, d'origine subsaharienne et vivre en Suisse avec le VIH revient à se situer à l'intersection d'au moins trois rapports de domination, en lien avec le genre, la migration et la maladie.

## Références

- Ayral Sylvie (2014). « Censure du mot 'genre' et de mes conférences au collège : une aberration scientifique ». *L'Obs, Le plus*, 10 février 2014. [En ligne] : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1144405-censure-du-mot-genre-et-de-mes-conferences-au-college-une-aberration-scientifique.html>.
- Buscatto Marie, Chevalier Yannick, Collet Isabelle *et al.* (2015). « Égalité des sexes à l'école : machine arrière, toute ! ». *Médiapart*, 16 janvier 2015. [En ligne] : <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-batailles-de-legalite/article/160115/egalite-des-sexes-l-ecole-machine-arriere-toute>
- Carnac Romain (2014a). « L'Église catholique contre la 'théorie du genre' : construction d'un objet polémique dans le débat public français contemporain ». *Synergies Italie*, n° 10.
- (2014b). « Un rapprochement entre 'catholiques d'identité' et 'musulmans d'identité' ? Quand l'affirmation de l'appartenance confessionnelle devient facteur de solidarité inter-religieuse ». <https://www.academia.edu/30694439>
- Cervulle Maxime (2013). « Les controverses autour du 'mariage pour tous' dans la presse nationale quotidienne : du différentialisme ethno-

- sexuel comme registre d'opposition ». *L'homme et la société*, n° 189-190.
- Chetcuti Natacha (2014a). « 'Théorie du genre' et normes sexuelles : l'écho d'une polémique en milieu scolaire ». *Politi. Politique de l'image*, n° 9 « Sexe en public » (Quemener Nelly, Vörös Florian, eds).
- (2014b). « Quand les questions de genre et d'homosexualités deviennent un enjeu républicain ». *Les temps modernes*, n° 678.
- Dhume Fabrice (2017). « Le ministre ignorant. Cinq leçons sur la polémique à propos du racisme et de l'antiracisme à l'école ». *Le café pédagogique*, 28 novembre 2017, [En ligne] : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/11/28112017Article636474504197961981.aspx>
- Fassin Éric (2006). « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations ». *Multitudes*, n° 26.
- Fillod Odile (2014). « L'invention de la 'théorie du genre' : le mariage blanc du Vatican et de la science ». *Contemporary French Civilization*, vol. 39, n° 3.
- Gabargnoli Sara, Prearo Massimo (2017). *La croisade « anti-genre ». Du Vatican aux manifs pour tous*. Paris, Textuel.
- Inspection générale de l'Éducation nationale (2013). *L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements*. Paris, Ministère de l'Éducation nationale.
- (2014). *Évaluation du dispositif expérimental « ABCD de l'égalité »*. Paris, Ministère de l'Éducation nationale.
- Julliard Virginie, Cervulle Maxime (2013). « 'Différence des sexes' et controverses médiatiques : du débat sur la parité au 'mariage pour tous' (1998-2013) ». *Le temps des médias*, n° 21.
- Le Mat Aurore (2014). « L'homosexualité, une 'question difficile'. Distinction et hiérarchisation des sexualités dans l'éducation sexuelle en milieu scolaire ». *Genre, sexualité & société*, n° 11, [En ligne] : <https://gss.revues.org/3144>
- Massei Simon (2017). « S'engager contre l'enseignement de la 'théorie du genre'. Trajectoires sociales et carrières militantes dans les mouvements anti-'ABCD de l'égalité' ». *Genre, sexualité & société*, n° 18, [En ligne], <https://journals.openedition.org/gss/4095>
- Naves Marie-Cécile, Wisnia-Weill Vanessa (eds) (2014). *Lutter contre les stéréotypes fille-garçon, un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance*. Paris, Commissariat général à la stratégie et à la prospective.
- Pasquier Gaël (2014). « Des enseignant-e-s face aux insultes homophobes ». *Raisons éducatives*, n° 18.

- (2016). « L'éducation à l'égalité des sexes et des sexualités au risque de l'altérisation de certaines familles ». *Socio*, n° 7.
- (2018). « Égalité des sexes et EPS : quelles représentations dans les textes officiels de l'Éducation Nationale pour quelles situations d'apprentissage ? ». In Brière Fabienne, Couchot-Schiex Sigolène, Poggi Marie-Paule *et al.* (eds). *Les inégalités d'accès aux savoirs se construisent aussi en EPS... Analyses didactiques et sociologiques*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Paternotte David, Van der Dussen Sophie, Piette Valérie (eds) (2015). « Habemus gender ! Déconstruction d'une riposte religieuse ». *Sextant*, n° 31.
- Perreau Bruno (2018). *Qui a peur de la théorie queer ?* Paris, Presses de Sciences Po [éd. originale (2016). *Queer Theory: The French Response*. Stanford, Stanford University Press].
- Teychenné Michel (2013). *Discrimination LGBT-phobes à l'école. État des lieux et recommandations*. Paris, Ministère de l'Éducation nationale.
- Trachman Mathieu (2011). « Genre : état des lieux. Entretien avec Laure Bereni ». *La vie des idées*, [En ligne] : <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>